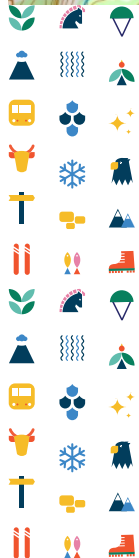


-  Temps : 4h00
-  Distance : 12.5 km
-  Dénivelé : 569 m
-  Type : Aller / Retour
-  Itinéraire balisé
- 

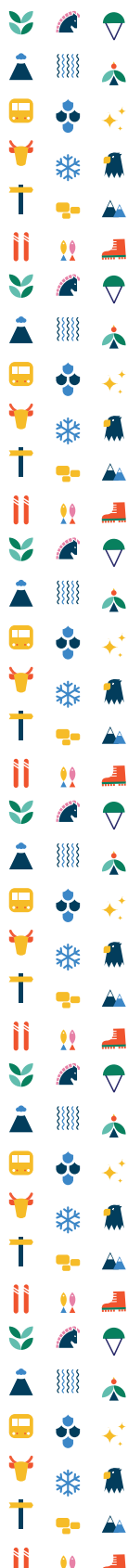
Balilage : Vert
Périodes d'accessibilité : Toute l'année. Sous réserve de conditions d'enneigement et météorologiques favorables.

Départ : 37 route du Puy Mary
 15400 Cheylade
 Tél. 04 71 78 07 37
www.destinationhautcantal.fr



Attention, il ne s'agit pas d'une boucle ! Il faut compter 25 km pour 8 h de marche (4 h aller / 4 h retour). Ce chemin, entre Cheylade et Dienné, traverse le plateau du Limon, vaste planèze basaltique située à environ 1400 m.





Cette route est-ouest croise au sud d'Espinasse l'axe Nord-Sud de la « Route des Montagnes ». Tous deux présentent des vestiges gallo-romains. La proximité de nombreux sites antiques et surtout d'ensemble de tumulus semblent indiquer une origine protohistorique des deux axes importants. La tradition donne à ce sentier le nom de « Route de la reine Blanche », voie par laquelle, depuis l'Antiquité, passaient les livraisons de sel, et les trafics qui vont avec.

Les deux vallées de Dienne et Cheylade étaient autrefois fortement liées et cette voie était la seule à permettre la traversée. Mais, quand la neige abonde et que le vent la soulève, l'écir ne laisse pas une grande visibilité... Ainsi les gens d'armes de Gandilhon sont morts sur ce chemin vers 1640, à l'endroit où se dresse aujourd'hui la croix. Pour tenter de limiter les difficultés de repérage par mauvais temps, les habitants des villages ont jalonné le sentier de 181 cairns de basalte. Ces pierres sont dressées comme autant de balises, à raison d'une tous les vingt mètres environ.

Le terme de « Quiroux » serait une déformation phonétique du mot cairn. On ne sait pas exactement de quand datent ces curieuses implantations, toutefois, Georges Raynal de Tissonnière, maire de Cheylade, procède à des réparations dès 1817.

Le départ est donné du bureau d'information touristique de Cheylade (en face de l'église). Prendre la route de gauche qui mène à Codebos Soutro. Prendre le chemin à droite qui mène vers Chez Poignal.

- ① Rejoindre Chavanon puis Véresme par la route (le départ du sentier peut aussi se prendre à ce niveau-là). À Véresme prendre à gauche le chemin qui monte en zigzags vers le plateau.
- ② Continuer tout droit sur le plateau, rencontrer les premiers quiroux. Amorcer la descente.
- ③ A Embec, prendre à gauche puis prendre le chemin de gauche à la fourche suivante, en direction de la Croix du Gendarme.
- ④ De la Croix du Gendarme, redescendre vers Dienne par un chemin en zigzags.